

FAVORISER L'ACCES À LA NATURE ; OPTIMISER LA DISTRIBUTION DES BENEFICES SUR LA SANTÉ

Le 3 avril 2023

Dre Isabelle Samson
Direction de santé publique

Centre intégré universitaire de santé et de
services sociaux de l'Estrie -
Centre hospitalier universitaire de
Sherbrooke

ENSEMBLE
pour la
ViE

CONTEXTE

○ BAPE phase 1

- La santé publique aurait pu analyser les impacts physiques et sociaux

○ BAPE phase 2

- Présentation du mémoire « favoriser l'accès à la nature ; optimiser la distribution des bénéfices sur la santé »

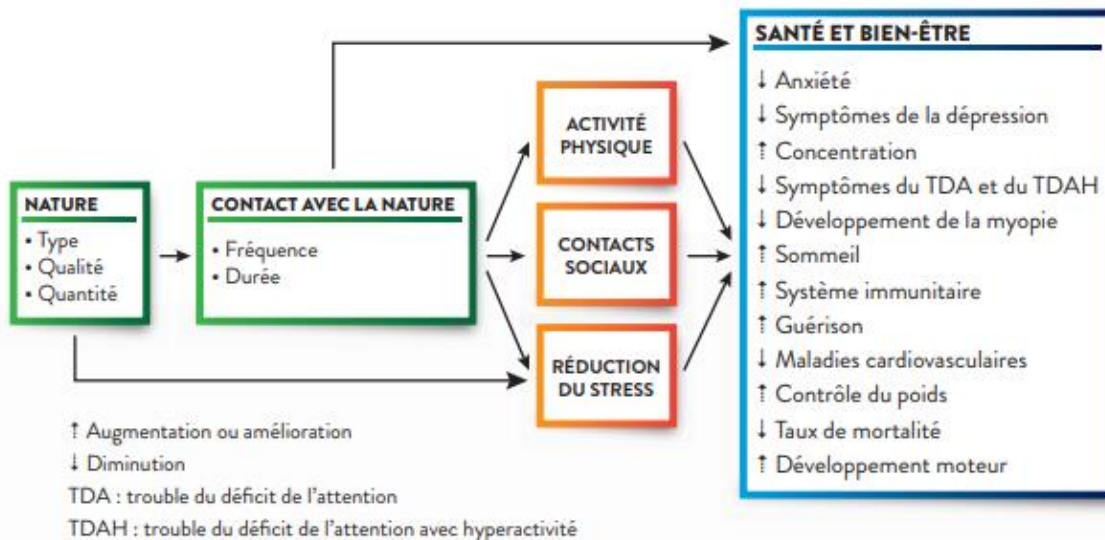


MISSIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE:

1. Diminuer la mortalité et la morbidité évitable et promouvoir la santé (mode de vie physiquement actif)
2. Réduire les inégalités sociales de santé

LES BIENFAITS DU PLEIN AIR POUR L'INDIVIDU

LES BIENFAITS DU PLEIN AIR SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE



LES BIENFAITS DU PLEIN AIR POUR LES COMMUNAUTÉS

APPORT DE LA NATURE AUX COMMUNAUTÉS

RETOMBÉES SOCIALES

- ↑ Qualité du milieu de vie
- ↓ Bruit
- ↑ Corridors de fraîcheur
- ↑ Cohésion sociale
- ↑ Sentiment de sécurité
- ↓ Inégalités sociales de santé

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- ↑ Services écosystémiques
- ↓ Coûts de santé
- ↑ Attraction des employeurs
- ↑ Attraction des employés
- ↑ Valeur foncière
- ↑ Récréotourisme

APPORT DE LA NATURE AUX COMMUNAUTÉS

RETOMBÉES ENVIRONNEMENTALES

- ↑ Biodiversité
- ↑ Biophilie
- ↑ Comportements écocitoyens
- ↑ Qualité de l'air
- ↑ Qualité de l'eau
- ↑ Absorption de la pluie
- ↓ Risque d'inondations
- ↓ Érosion

LES BIENFAITS DE LA NATURE SUR LA SANTÉ GLOBALE

Bienfaits physiologiques :

- Réduction de la fréquence cardiaque (A)
- Réduction de la pression artérielle (A)
- Diminution de l'activité nerveuse sympathique (A)
- Augmentation de l'activité nerveuse parasympathique (A)
- Réduction des niveaux de cortisol (indicateur de stress) (A)

Bienfaits psychologiques :

- Réduction de l'anxiété (A)
- Sensation réparatrice (« perceived restorativeness ») (B)
- Diminution de la dépression et d'émotions négatives (B)
- Amélioration de l'humeur (B)
- Augmentation de la vitalité, diminution de la fatigue (B)

Bienfaits cognitifs

- Amélioration de la fonction cognitive (B)
- Restauration de l'attention (B)
- Réduction de la fatigue mentale et de la confusion (B)

A = preuve scientifique bien établie

B= Présomption scientifique



ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Qu'est-ce que c'est?

Représente la **part du revenu** qui est consacré aux loisirs ainsi que les **tarifs fixés** pour participer aux activités.

Enjeux généraux

- Le coût représente l'une des barrières les plus courantes à l'accessibilité aux loisirs.
- La pratique d'activités physiques et sportives de même que la participation à des loisirs sont souvent tributaires du revenu familial ou personnel.
- Une situation financière précaire peut modifier les choix des individus, mais aussi ceux des groupes et des communautés involontairement exclus des services.

ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Enjeux spécifiques

- Les ménages les plus défavorisés (1^{er} quartile) consacraient **sept fois moins** annuellement en loisirs que les ménages les mieux nantis (4^e quartile), avec des moyennes de 900 \$ et 6700 \$ respectivement (ISQ, année publication 2009)
- Pour une famille, il en **coûte** 99,50\$ pour s'initier au ski de fond et 29\$ pour aller à la plage (même en tenant compte de la gratuité pour l'accès au parc et la location d'équipement pour les moins de 18 ans)
- Ce sont davantage les **personnes scolarisées** qui reconnaissent l'intérêt et profitent des services de la SÉPAQ;
 - Dans l'ensemble de la zone de proximité, le niveau d'éducation des 25-64 ans se répartit à part presque égale entre la formation professionnelle (24 %), collégiale (23 %) et universitaire (28 %)

= Capacité d'accès au parc à remettre en question

Pistes de solution

- Tarifs réduits
- Activités adaptées à toutes les bourses
- Offre à faible coût (ex.: cartes à pourcentages réduits, coupons ou gratuités d'accès au site ou de transport)

ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE

Qu'est-ce que c'est?

Prend en compte la **répartition de l'offre** sur le territoire, à l'accès aux sites, équipements ou activités et prend en compte **l'accessibilité universelle** permettant aux personnes ayant des limitations fonctionnelles de pouvoir y accéder.

Enjeux généraux

- Un accès facile aux installations, aux lieux de pratique, aux services et aux équipements est souvent garant du «passage à l'action».
- Un aménagement du territoire conçu à cet effet favorise également les déplacements actifs et une plus grande disponibilité de sites et de sentiers pour la pratique de diverses activités de plein air.

ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE

Enjeux spécifiques

- Plusieurs ménages n'ont pas **accès à une voiture** et le transport en commun ne dessert pas le parc directement
- La majorité des **visiteurs du parc proviennent** de la grande région métropolitaine de Montréal (42 %), de l'Estrie (27 %) et de la Montérégie (12 %), et seuls 3 % des visiteurs sont de l'extérieur du Québec
- Pour l'accès au site du **secteur Montjoie**, les visites journalières se feraient exclusivement par une navette électrique et par des moyens de transport actif (vélo ou marche) = principe d'accessibilité universelle et choix des activités vraisemblablement restreints pour ce secteur
- Plusieurs parcs nationaux offrent gratuitement le **prêt de certains équipements destinés aux personnes à mobilité réduite** (ex. : Ski-Vel, Fauteuil Kartus, Fauteuil Hippocampe, fauteuil Trackz et Tricycle Opair) sous présentation de la carte accompagnement loisir (CAL) et sous disponibilité

Pistes de solution:

- Sentiers, activités et installations adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Service de navettes sans frais avec stationnement à partir de points stratégiques
- Connexion des pistes cyclables locales et régionales

ACCESSIBILITÉ TEMPORELLE

Qu'est-ce que c'est?

Renvoie au **temps disponible** de l'individu pour faire ses activités, ce qui implique le temps personnel, les plages horaires offertes donnant accès aux loisirs, aux équipements et aux espaces de loisirs

Enjeux

- Le temps libre est souvent le résultat d'une conciliation des responsabilités professionnelles et personnelles.
- L'accès pour les citoyens aux installations, aux équipements, aux sites et aux services leur permettant de pratiquer des activités physiques ou sportives ou des loisirs est tributaire de plages horaires qui tiennent compte de leurs contraintes temporelles
- La flexibilité est encore plus cruciale pour les activités familiales, notamment les soirs, les fins de semaine et durant la période estivale et les autres congés scolaires

Pistes de solution

- Horaires prolongés pour l'accès au parc ou la location d'équipement
- Activités spéciales en soirée ou le week-end tout en diffusant bien l'information pour joindre la communauté avoisinante (développer le plein air de proximité)

L'ACCESSIBILITÉ SOCIOCULTURELLE

Qu'est-ce que c'est?

Les **valeurs**, les **traditions**, les **coutumes** et l'**éducation** des individus issus de différents environnements sociaux, culturels et économiques **influencent souvent les choix** des individus ou des groupes

Enjeux généraux

L'accessibilité socioculturelle est une dimension importante à considérer dans tout projet pour s'assurer du respect des particularités, des profils et des besoins de tous les groupes et segments de la population et ainsi favoriser la participation du plus grand nombre.

Pistes de solution

Respect des particularités, profils et besoins de tous les groupes et segments de la population (adaptations pour répondre aux besoins culturels de différents groupes, comme l'offre d'activités spécifiques à certaines cultures).

PISTES DE SOLUTION À L'ÉGARD DES COMMUNAUTÉS LOCALES

- Créer une instance permanente formée de représentants des parties prenantes de la communauté avoisinante pour favoriser l'intégration du parc à la communauté et pour identifier et traiter des enjeux relatifs à l'agrandissement du parc.
- Créer un comité consultatif formé de citoyens afin de permettre à la communauté d'accueil d'être partie prenante du développement du parc.

EN CONCLUSION

Il est important de s'assurer d'une plus juste redistribution des retombées du parc en augmentant l'accessibilité et en consultant les communautés locales.